

49 clubs se sont engagés par le biais de Footclubs. Le coût de l'engagement est de 23 euros. Les tirages pour la phase préliminaire (*jusqu'au 3^{ème} tour*) se font par groupes géographiques afin de limiter les déplacements et pour une meilleure gestion des créneaux disponibles des clubs recevants. **Un tirage intégral sera réalisé pour les 1/4 et 1/2 finales (début de la phase finale).**

SYSTEME COUPE NOUVELLE-AQUITAINE FUTSAL SAISON 2024/2025

49 Engagés

Semaine 5	1er Tour	17	matches avec	34	clubs		
Semaine 9	2ème Tour	16	matches avec	17	vainqueurs	+	15 entrants
Semaine 13	1/8èmes de Finale	8	matches avec	16	vainqueurs		
Semaine 16	1/4 de Finale	4	matches avec	8	vainqueurs		
Semaine 21	1/2 Finales	2	matches avec	4	vainqueurs		
Samedi 14 juin 2025	FINALE	1	match avec	2	vainqueurs		
		48					49 équipes

Calendrier des 1/2 Finales : 2 matches à disputer au plus tard le 24 mai 2025 :

- Seleçao United d'Artigues Près Bordeaux (R1 – 33) / La Jeanne d'Arc de Dax (R1 – 40)
- Futsal Center Moun (R2 – 40) / A.S. Neuvic St-Léon (R1 – 24).

Organisation des rencontres

Le club 1^{er} nommé de chaque match est le club recevant. Il a la charge de l'accueil, avec bienséance et convivialité, vis-à-vis de l'équipe visiteuse et des officiels, ainsi que des servitudes liées à l'utilisation de la salle. Au besoin, il se mettra en liaison avec l'Animateur Futsal de son District pour les aménagements éventuels en rapport avec l'organisation.

Le club recevant réservera un créneau de salle permettant au club visiteur d'assurer son trajet en toute sécurité et sa venue dans des délais convenables.

En cas de difficulté de réservation, il sera rendu compte à l'Animateur Futsal du District d'appartenance qui apportera une aide dans ce domaine.

Dès le créneau réservé, le club recevant informera son District et le service Compétitions de la LFNA en charge du suivi administratif : competlfna@lfna.fff.fr

En cas de difficulté majeure d'obtention d'un créneau, la rencontre sera inversée. Aucun dépassement des dates butoirs ne sera accordé. La C.R. Futsal statuera si un tel cas s'avère et pourra appliquer un forfait à l'équipe qui n'a pas mis tout en œuvre pour disputer sa rencontre dans les délais impartis.

COUPE NOUVELLE-AQUITAINE FUTSAL DEMI-FINALES – SAISON 2024/2025

PAGE 2/3

En cas de retard non justifié de plus d'un quart d'heure au coup d'envoi de la rencontre de la part d'une équipe, il sera constaté un forfait.

Durée des rencontres

2 x 25 minutes (en **déroulé** – *pas de chronométrage électronique*).

Un temps mort d'une minute par période et par équipe. Cumul des 5 fautes par période.

A la fin du temps réglementaire, si les deux équipes sont à égalité, l'arbitre procèdera à **une prolongation de 2 x 5 minutes**. Si les deux équipes sont encore à égalité, l'arbitre fera exécuter l'épreuve des tirs au but pour déterminer le vainqueur (5 tireurs, remplaçants compris, si égalité à l'issue des 5 tirs au but, principe de la « mort subite »).

Lors de la **Finale Régionale**, le temps de jeu sera : **2 x 20 minutes** (temps **effectif** : *salle équipée d'un chronométrage électronique*).

Réglementation technique

Réglementation fédérale : Lois du jeu – terrain – ballon – fautes et incorrections (règles Futsal – saison 2024/2025, complétées par le règlement F.I.F.A.).

Terrain : il est de la responsabilité du club recevant de marquer le terrain et de retirer les scotchs à la fin de la rencontre.

Nombre de joueurs : Les équipes sont composées de 5 joueurs dont 1 gardien de but. Elles peuvent faire figurer 7 remplaçants sur la feuille de match. Tous les joueurs doivent être titulaires d'une **licence Futsal**. Les joueurs étant sous contrat Professionnel ou Fédéral ne peuvent pas participer à une rencontre de cette épreuve.

Ballons : Les ballons sont fournis par le club recevant sous peine de match perdu.

Maillots et chaussures : Le club visiteur devra avoir 2 jeux de maillots de couleur différente et être équipé de chaussures appropriées (de préférence avec semelles blanches par respect des installations). Les chasubles (de couleur différente des maillots) sont obligatoires pour les remplaçants et pour respecter les procédures de remplacement.

Rappel : Les **protège-tibias, brassard du capitaine sont obligatoires** ; d'autres, facultatifs et encadrés (couleurs notamment) : chemises, cuissards, sur-chaussettes, etc... ; et d'autres, interdits : tous bijoux.

Arbitrage : Les **2 arbitres officiels de chaque match** seront désignés par la **Commission Régionale d'Arbitrage**, ou, par délégation, via la **Commission Départementale d'Arbitrage** du District du club recevant.

COUPE NOUVELLE-AQUITAINE FUTSAL DEMI-FINALES – SAISON 2024/2025

PAGE 3/3

Les frais d'arbitrage seront supportés par moitié par les clubs en présence. **Les frais d'arbitrage seront imputés par la LFNA sur le compte des clubs et crédités aux arbitres par virement bancaire.**

Délégué : Le délégué officiel désigné par la LFNA est responsable de la table de marque électronique ou manuelle (décompte : du temps - des buts - des fautes - des temps morts).

Les frais du délégué seront supportés par moitié par les clubs en présence. **Les frais seront imputés par la LFNA sur le compte des clubs et crédités au délégué par virement bancaire.**

Feuilles de matches : Elles seront gérées par la tablette (**FMI**). **Merci de faire le nécessaire dans Footclubs pour l'attribution de l'équipe aux utilisateurs désignés.**

Discipline : Les sanctions prononcées lors des matches de Futsal doivent être purgées, selon les modalités de purges telles que définies à l'article 226 des Règlements Généraux de la F.F.F. Les dossiers seront transmis à la Commission Régionale de Discipline pour suite à donner.

Dans le cadre des rencontres de futsal, les sanctions prononcées sont :

- Avertissement
- Exclusion (2^{ème} avertissement ou exclusion directe).

Le joueur exclu ne peut pas revenir dans le match, ni s'asseoir sur le banc des remplaçants.

L'équipe peut être complétée après deux minutes effectives de jeu avec l'autorisation de l'arbitre ou après un but marqué par l'équipe adverse avant ces deux minutes.

Si l'équipe en infériorité numérique marque un but, elle poursuit le jeu sans modification jusqu'au terme des deux minutes.

Si les deux équipes jouent avec 4 ou 3 joueurs et qu'un but est marqué, elles gardent le même nombre de joueurs.

L'Exclusion Temporaire (carton blanc) est applicable dans cette compétition.

Tous les cas non-prévus et les litiges éventuels au présent règlement seront jugés en dernier ressort par la Commission Régionale Futsal.

